

4-8312



16-25-12

Engrais Starter^{MC} pour gazons

Mélange de qualité
Particules de diamètre normal

- Contient de l'azote Poly-S^{MC} pour un verdissement initial, une croissance uniforme et un apport soutenu d'azote.
- À utiliser sur les surfaces gazonnées tondues à une hauteur de 1,2 cm (0,5 po) ou plus.
- Idéal pour l'ensemencement des allées et des roughs.
- Haute teneur en phosphore pour favoriser le développement de semis vigoureux et l'établissement des racines.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Taille des particules :	-6 à +14 mailles (1,4 à 3,4 mm)
Masse volumique apparente :	58,9 lb/pi ³
Poids net :	19,96 kg (44,0 lb)
Couverture :	1 022 m ² à 0,49 kg de P ₂ O ₅ pour 100 m ² (11 000 pi ² à 1,0 lb de P ₂ O ₅ pour 1 000 pi ²)

SPÉCIFICATIONS

ANALYSE 16-25-12

N	16 %	Au moins 70 % de l'azote total provient d'urée enrobée de soufre et encapsulée de polymères Poly-S ^{MC} . Le reste (30 %) provient de phosphate monoammonique.
P	25 %	Phosphate monoammonique
K	12 %	Chlorure de potassium
S	3 %	Soufre élémentaire

Engrais Starter^{MC} pour gazons 16-25-12

4-8312

16-25-12

Engrais Starter^{MC} pour gazons

TECHNOLOGIE
POLY-SSM
TECHNOLOGY

PRÉCAUTIONS :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. PEUT IRRITER LES YEUX. EN CAS DE CONTACT, RINCER LES YEUX À L'EAU DÈS QUE POSSIBLE.

ANALYSE GARANTIE AU MINIMUM :

Azote (N) total	16 %
11,0 % d'azote uréique**	
Acide phosphorique (P ₂ O ₅) assimilable	25 %
Potasse (K ₂ O) soluble	12 %
Soufre (S)	3 %

** Toute l'urée est enrobée de soufre et encapsulée dans des polymères pour fournir 7,5 % d'azote à libération lente.

MODE D'EMPLOI :

À utiliser sur les gazons tels que les allées des terrains de golf, les terrains de sport et les autres grands espaces gazonnés, sauf les verts et les gazons tondu à une hauteur de moins de 1,2 cm (0,5 po).

Favorise le développement vigoureux des semis et l'enracinement.

Fournit assez de phosphore pour aider à corriger les carences dans les gazons établis.

DOSE NORMALE : 0,31 kg de N et 0,49 kg de P₂O₅ pour 100 m² (0,64 lb de N et 1,0 lb de P₂O₅ pour 1 000 pi²), ce qui équivaut à 1,9 kg de produit pour 100 m² (4,0 lb de produit pour 1 000 pi²).

ENSEMENCEMENT : Épandre à la dernière étape de la préparation du lit de semence, à la DOSE NORMALE, avec un distributeur centrifuge. Râtelier légèrement de façon à incorporer le produit, ainsi que les semences, dans le premier 0,6 cm (0,25 po) de terre.

S'il s'agit d'un gazon établi ou dormant, le tondre aussi ras que possible et le trancher pour permettre aux semences d'entrer en contact avec la terre. Épandre directement sur la surface, à la DOSE NORMALE, juste avant de semer. S'il s'agit d'un terrain qui vient d'être ensemencé, on peut faire un autre épandage 3 à 6 semaines plus tard.

GAZONS ÉTABLIS : Dans le cas des gazons établis, il est préférable que l'épandage se fasse sur du feuillage sec, à la DOSE NORMALE. Si le feuillage est humide, arroser juste après l'épandage pour enlever les particules. Si la température est supérieure à 27 °C (80 °F), arroser juste après l'épandage. C'est au printemps que les gazons établis réagissent le mieux à un apport de phosphore; ils peuvent aussi y réagir en automne.

Si la teneur en phosphore du sol est basse, on peut faire un autre épandage 4 à 6 semaines plus tard. Des épandages au printemps et en automne devraient suffire pour corriger les carences en phosphore.

Déconseillé sur les allées d'agrostide établies tondues ras. Ne pas utiliser sur les verts et les départs établis tondu à une hauteur de moins de 1,2 cm (0,5 po).

Pour éviter que les particules se fassent ramasser ou fracturer, éviter de tondre juste après l'épandage. Afin de ramasser moins de particules, irriguer avant de tondre.

Ne pas épandre avec un distributeur par gravité.

PREMIERS SOINS :

EN CAS D'INGESTION : Consulter un médecin ou appeler un centre antipoison.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec beaucoup d'eau, et consulter un médecin ou appeler un centre antipoison.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver au savon et rincer avec beaucoup d'eau.

ENTREPOSAGE ET UTILISATION :

Entreposer dans un endroit sec et propre.

Refermer le sac ouvert en repliant le haut et en l'attachant.

N'utiliser que des distributeurs secs et propres.

Ne pas laisser de produit inutilisé dans les distributeurs.

AVIS À L'ACHETEUR :

La garantie accordée par le vendeur se limite aux conditions énoncées sur l'étiquette et, sous cette réserve, l'acheteur assume les risques corporels ou matériels découlant de l'utilisation ou de la manipulation du produit et accepte celui-ci à cette condition.

RÉGLAGES CONSEILLÉS DU DISTRIBUTEUR

Pour bien épandre le produit, calibrer le distributeur auparavant.
19,96 kg (44 lb) traite 1 022 m² (11 000 pi²)
à la DOSE NORMALE

Modèle	Vitesse d'avancement	Largeur d'épandage	Dose normale
Distributeurs centrifuges ProTurf®			
Accupro 2000 (cône 4)	4,8 km/h (3 mi/h)	4 m (13 pi)	M ½
SR 2000 (cône 4)	4,8 km/h (3 mi/h)	4 m (13 pi)	M ½
R-8, R-8A (cône 4)	4,8 km/h (3 mi/h)	4 m (13 pi)	L ½
R-7*, R-7X**	4,8 km/h (3 mi/h)	3,7 m (12 pi)	J
Modèles Lely WTR, WFR, HR et 1250. PDF à 450 tr/min.	7,25 km/h (4,5 mi/h)	12,2 m (40 pi)	6 ¼ I
Vicon (série 02 - canon standard)	7,25 km/h (4,5 mi/h)	15,2 m (50 pi)	36
Vicon (série 03 - canon standard)	7,25 km/h (4,5 mi/h)	10,9 m (36 pi)	30

* Utiliser le couvercle de trou de décharge n° 13030. ** Coulisse fermée au quart.

ProTurf



ProTurf® est une marque de commerce déposée, et Poly-S et Starter sont des marques de commerce; ces marques sont utilisées avec l'autorisation de The Scotts Company.

Nu-Gro Corporation, 10, rue Craig, Brantford (Ontario) N3R 7J1

SEPTEMBRE 2001